

## **Allocation de subsides fédéraux pour des projets forestiers**

### **Décisions de la Direction fédérale des forêts**

- Diverses Communes de FR, Equipements de desserte, Lothar: Réfection chemins forestiers  
N° de projet 421.1-FR-2003/0001
- Commune d'Autigny FR, Equipements de desserte, Réfection Pont «Au Moulin»  
N° de projet 421.1-FR-2008/0001
- Commune de Collex-Bossy GE, Equipements de desserte, Réfection de la route de la Vieille-Bâtie  
N° de projet 421.1-GE-2007/0001
- Diverses Communes de VD, Mesures sylvicoles, Soins aux jeunes peuplements 9<sup>e</sup> arrdt. – 2<sup>e</sup> étape  
N° de projet 411.1-VD-0007/0002
- Commune de Forel (Lavaux) VD, Equipements de desserte, Réfection de la desserte du 5<sup>e</sup> arrdt – Lothar  
N° de projet 421.1-VD-2103/0001
- Commune de Sainte-Croix, Baulmes, Vuiteboeuf, Champvent VD, Equipements de desserte, Lothar: réfection des chemins dégradés  
N° de projet 421.1-VD-2104/0001
- Diverses Communes de VD, Equipements de desserte, Réfection desserte du 8<sup>e</sup> arrdt – Lothar  
N° de projet 421.1-VD-2105/0001
- Commune de Vex VS, Mesures sylvicoles, Cône de Thyon Vex A – Phase 1  
N° de projet 411.1-VS-9063/0001
- Commune de Vernayaz VS, Ouvrage et installations de protection, Miéville  
N° de projet 431.1-VS-3207/0001
- Commune de Bourg-Saint-Pierre VS, Ouvrage et installations de protection, Torrent de la Croix  
N° de projet 431.1-VS-3215/0001.E01
- Commune de Grimentz VS, Ouvrage et installations de protection, Chaché 2  
N° de projet 431.1-VS-3236/0001
- Commune de Saillon VS, Ouvrage et installations de protection, Parcelle 232 – Saillon  
N° de projet 431.1-VS-3241/0001

*Projets intégraux:*

- Commune de Lucens VD, Cremin VD, Sylviculture B et C à Lucens  
N° de projet 401-VD-9018/0004
  - avec les composantes suivantes  
Soins minimaux temporaires  
Mesures sylvicoles à fonction protectrice particulière
- Commune de Cheseaux-Noréaz VD, Le Moulin / La Chavanne  
N° de projet 401-VD-9027/0001
  - avec les composantes suivantes  
Equipements de desserte  
Ouvrage et installations de protection
- Commune de Bagnes VS, Les Forcles  
N° de projet 401-VS-9072/0001
  - avec les composantes suivantes  
Mesures sylvicoles  
Mesures sylvicoles à fonction protectrice particulière
- Commune de Troistorrens VS, Troistorrens Etape 1  
N° de projet 401-VS-9073/0001
  - avec les composantes suivantes  
Mesures sylvicoles  
Soins minimaux temporaires  
Mesures sylvicoles à fonction protectrice particulière  
Equipements de desserte

*Voies de recours*

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, 3003 Berne, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication (art. 46, al. 1 et 3, LFO; art. 14 LCPR). Le recours sera présenté en deux exemplaires; il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et portera la signature du recourant ou de son mandataire.

Les personnes habilitées à recourir pourront consulter les décisions et les dossiers des projets auprès de la Direction fédérale des forêts, Papiermühlestrasse 172, 3003 Berne, dans le délai imparti pour les recours et après s'être annoncées par téléphone (tél. 031 324 78 53 / 324 77 78).

29 janvier 2002

Direction fédérale des forêts